



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Enseignement supérieur et Recherche : budget 2009-2011

Un effort historique, conforme aux engagements du Président de la République

Un engagement fort du Président de la République sur 5 ans

- **Accroître de 5 Mds€ les moyens de l'enseignement supérieur**
- **Augmenter de 4 Mds€ les moyens dédiés à la recherche et l'innovation**

Inscrit dans la durée grâce à la programmation pluriannuelle 2009-2011

- **Un effort supplémentaire moyen de + 1,8 Md€ par an sur 2009-2011 pour les moyens de l'enseignement supérieur et de la recherche**
 - ▶ 1 Md€ supplémentaire chaque année pour l'enseignement supérieur
 - ▶ 800 M€ supplémentaires chaque année pour la recherche
- **2009 : des moyens budgétaires et fiscaux pour l'enseignement supérieur et la recherche qui s'établissent à 27,6 Mds€**

Des objectifs ambitieux d'ici à 2012

- 50% d'une classe d'âge au niveau de la licence
- Deux établissements classés dans les 20 premiers mondiaux et 10 parmi les 100 premiers
- Porter l'effort de recherche à 3% du PIB
- Améliorer les performances en termes de dépôt de brevets, de publications scientifiques



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Cadrage général

Budget 2009-2011 : un effort sur la durée pour une stratégie de moyen terme

Une stratégie à moyen terme

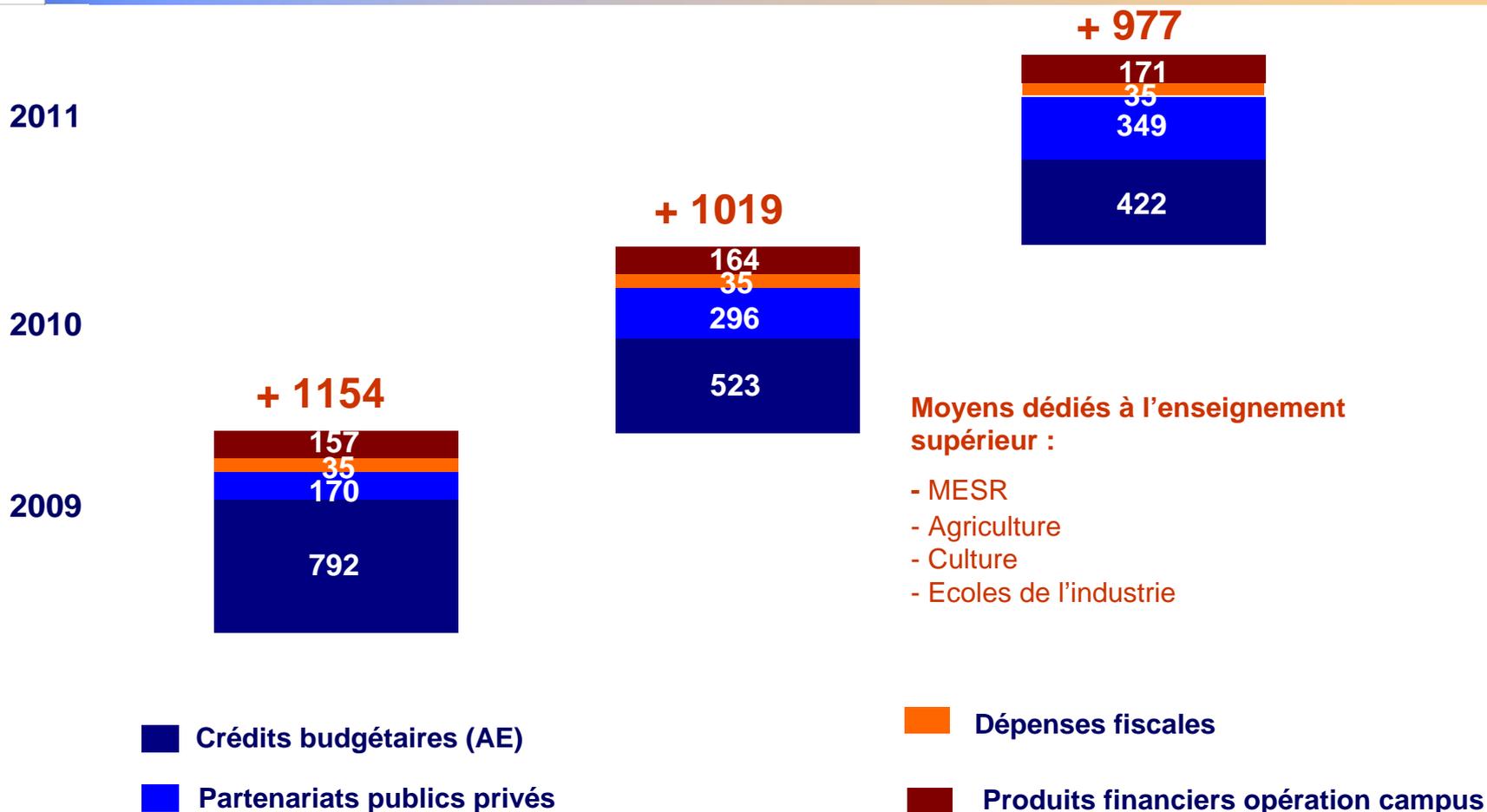
- Des universités autonomes et puissantes
- Une meilleure réussite des étudiants de la licence au doctorat
- Une recherche d'excellence dans un environnement attractif
- Une ambition nouvelle pour la R&D privée

Avec des choix budgétaires pour 2009, 2010, 2011 qui permettent :

- De renforcer l'attractivité des carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche
- De doter les universités des moyens de passer aux compétences élargies et de rénover leurs formations
- De poursuivre les chantiers initiés en 2008 : favoriser la réussite des étudiants, améliorer l'environnement des chercheurs, dynamiser la recherche privée

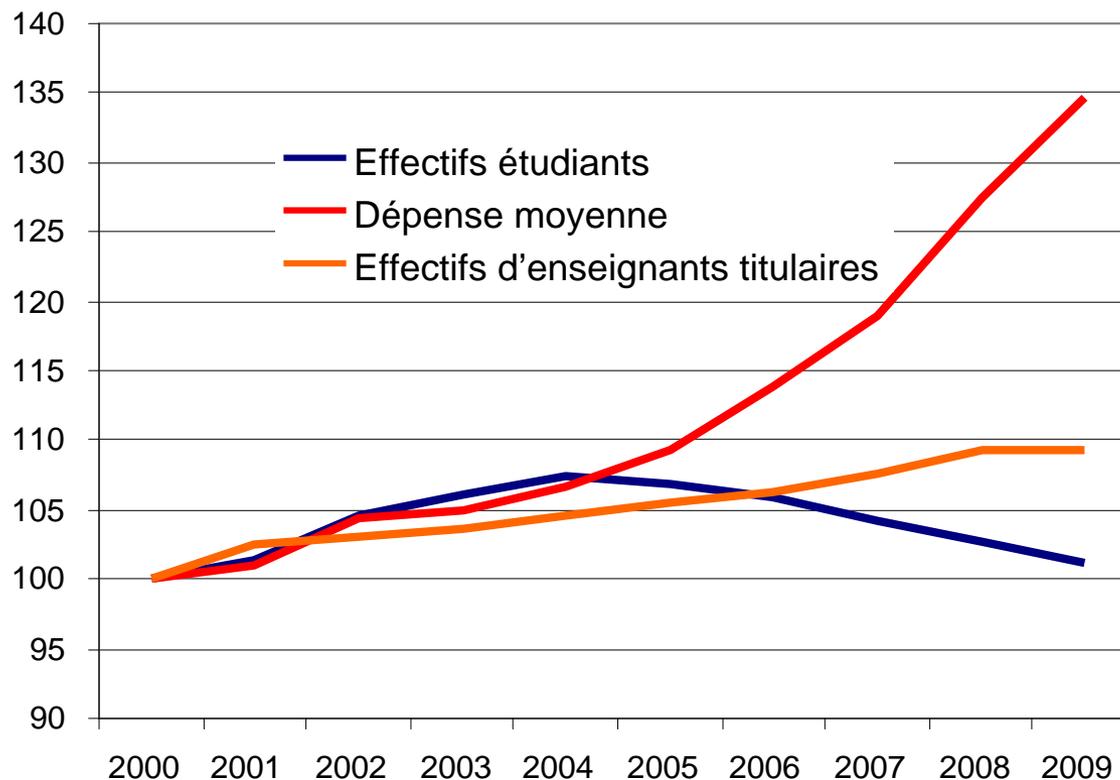
Enseignement supérieur

un effort moyen supplémentaire de + 1 Md€ par an



s'y ajoutent les 5 Mds€ de produits de cession d'EDF pour l'opération campus

2000-2009 : des moyens financiers et un potentiel d'enseignement en forte augmentation



- En 10 ans, le nombre d'étudiants par enseignant titulaire a baissé de 15%
 - ▶ 25 étudiants par professeur en 2000
 - ▶ 20 étudiants par professeur en 2009
- Les moyens financiers ont crû de 35%

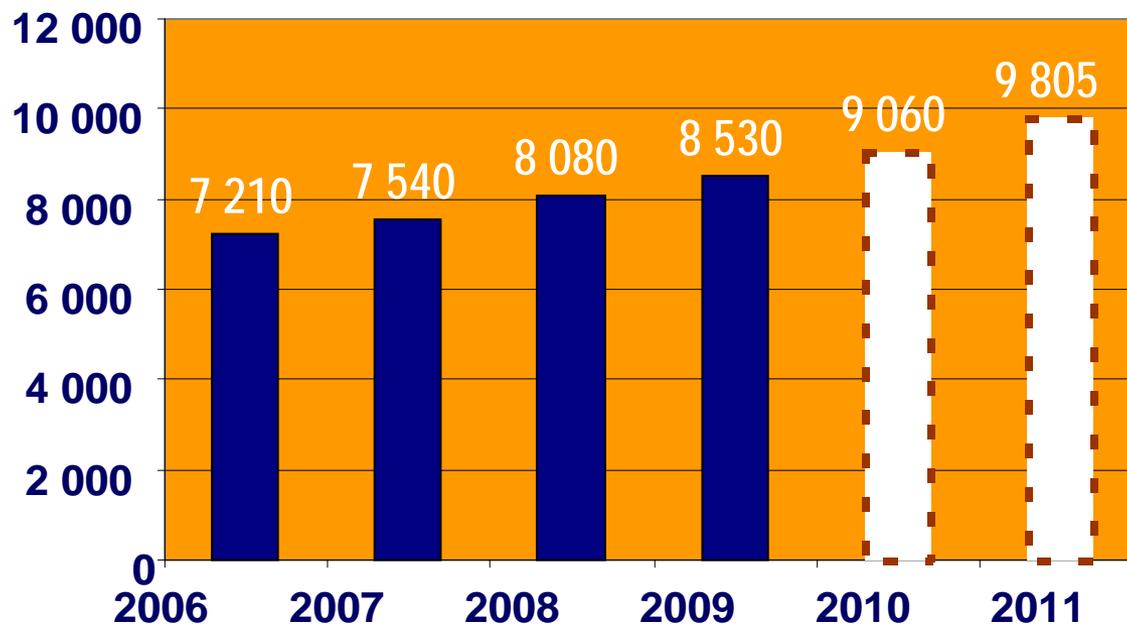
Une dépense par étudiant qui augmente de 37 % sur 2007-2011

+ 1000 € par étudiant depuis 2007

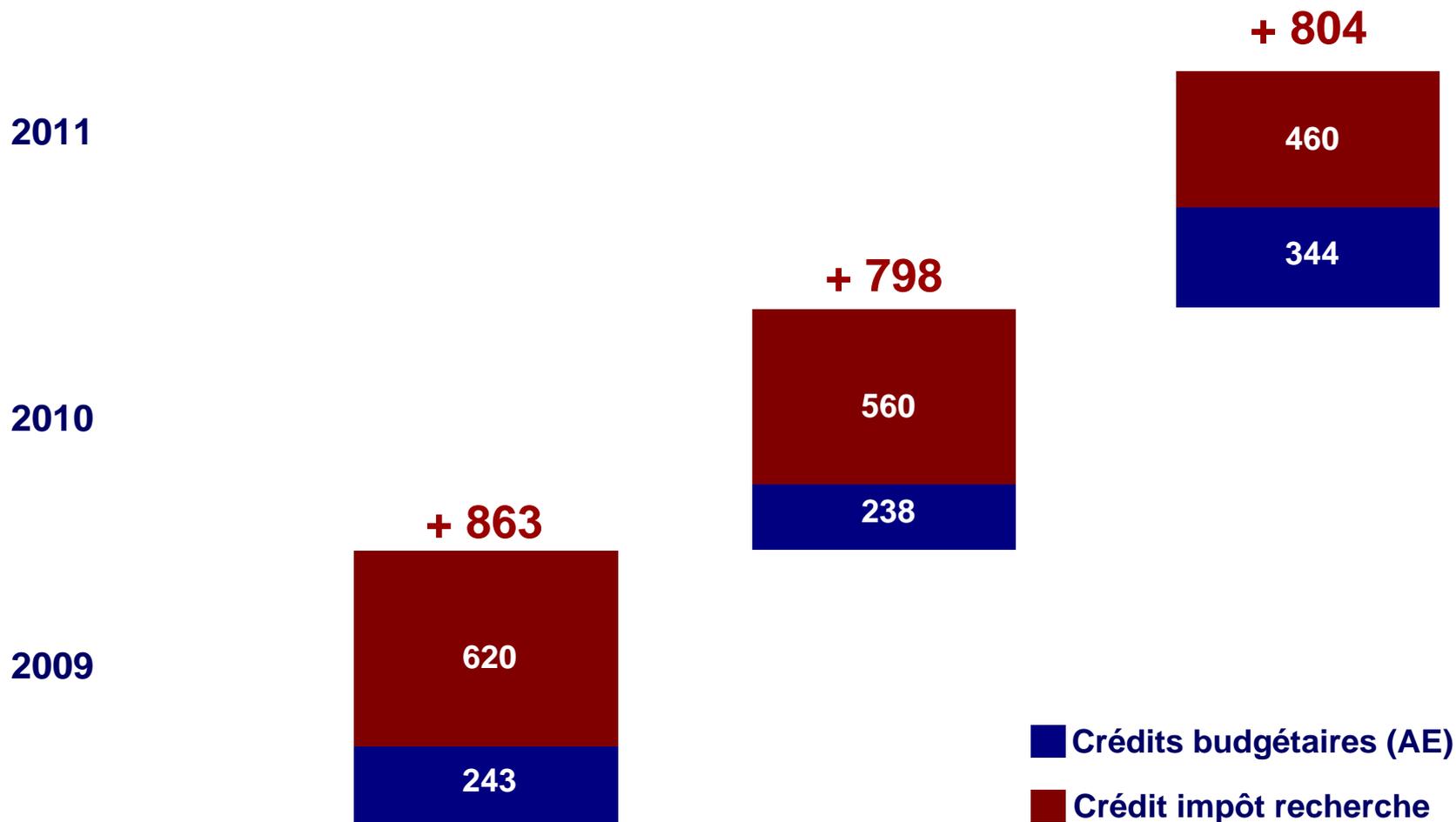
Une dépense par étudiant qui augmente de 450 € en 2009

Des moyens supplémentaires directement dédiés aux universités
(hors dépenses de personnel) 4 fois plus importants en 2009-2011
que sur 2006-2008

Dépense par étudiant (en €/ étudiant)



Recherche : un effort moyen supplémentaire de 800 M€ par an



Un effort équilibré entre recherche privée et recherche publique

122,5 M€ d'économies sur la recherche privée réinjectés dans la recherche publique

- Le crédit impôt recherche augmente substantiellement : + 620 M€ en 2009
- Le CIR est le bon instrument d'aide à la recherche privée
- En conséquence, un certain nombre de dispositifs budgétaires d'aide à la recherche privée sont réduits : en 2009, 122,5 M€ sont ainsi dégagés
- Au total, les moyens dédiés à la recherche privée augmentent de 498 M€ en 2009

57% des moyens nouveaux sont dédiés à la recherche privée, 43% à la recherche publique

- Les marges de manœuvre budgétaires dégagées sur la recherche privée (122,5 M€) sont mobilisées pour la recherche publique
- S'y ajoutent des moyens en augmentation de 243 M€ en 2009
- Au total, les moyens dédiés à la recherche publique augmentent de 365 M€

Recherche privée

+498 M€

57% des moyens
nouveaux



Recherche publique

+365 M€

43% des moyens
nouveaux



Moyens 2009 : un effort qui mobilise toutes les marges de manœuvre

Des moyens budgétaires et fiscaux qui augmentent de 6,5% en 2009 et de 17% sur 2009-2011

- **Des moyens budgétaires dégagés de 964 M€ en 2009**
 - ▶ Des moyens supplémentaires en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche sont dégagés par le Gouvernement (+ 758 M€)
 - ▶ Des marges de manœuvre sont mobilisées (+ 206 M€)
 - Sur les crédits budgétaires dédiés aux aides aux entreprises sur la recherche privée, compte tenu de l'augmentation du CIR
 - Sur les crédits de paiement dédiés à l'immobilier compte tenu de nos échéanciers

- **Des dépenses fiscales qui augmentent de 655 M€ en 2009**

S' y ajoutent des financements innovants pour les universités

- **Des partenariats publics privés : 170 M€ dès 2009**
- **Les produits financiers destinés à l'opération campus qui augmentent les capacités de financement de l'opération campus : 160 M€**

5 priorités pour le budget 2009-2011

1. Renforcer l'attractivité des carrières
2. Favoriser la réussite des étudiants
3. Permettre l'émergence d'établissements d'enseignement supérieur autonomes et puissants
4. Accompagner la recherche publique dans sa stratégie d'excellence
5. Donner une nouvelle dynamique à la recherche privée

1. Renforcer l'attractivité des carrières

Enseignement supérieur et recherche: **un secteur prioritaire** qui justifie la dérogation à la règle du non renouvellement d'un départ sur deux à la retraite

- **Non renouvellement de 900 départs à la retraite, soit 0,5% des emplois de l'enseignement supérieur et de la recherche**
 - ▶ Non renouvellement de 450 emplois statutaires, soit 1/12 des départs à la retraite
 - 225 emplois dans l'enseignement supérieur (0,2% des emplois), soit 2 par établissement
 - 225 emplois dans les établissements de recherche (0,5% des emplois)
 - ▶ Non renouvellement de 450 emplois non statutaires
 - 225 suppressions de postes d'allocataires non pourvus
 - Non-renouvellement de 225 post docs du MESR compte tenu de la montée en puissance des financements ANR (l'ANR finance 1000 nouveaux post-docs par an)
- **Revalorisation et requalification des emplois**
 - ▶ Renforcement de l'encadrement dans les universités pour préparer l'autonomie : 2 emplois de catégorie C restitués, 1 emploi de catégorie A récupéré
 - ▶ Moins d'emplois mais mieux payés : un effort entièrement restitué aux personnels à travers le chantier carrières
- **Pour maintenir le potentiel d'enseignement dans les universités, les non renouvellements ne concerneront pas les enseignants chercheurs**

1. Renforcer l'attractivité des carrières

Des objectifs ambitieux :

- Améliorer le déroulement de carrière de tous les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Harmoniser les carrières et les rémunérations des enseignants chercheurs et des chercheurs
- Soutenir les réformes dans les universités et les organismes de recherche par une politique indemnitaire renouvelée
- Renforcer le positionnement et l'attractivité des fonctions dirigeantes des universités

1. Renforcer l'attractivité des carrières

Des moyens inédits dédiés aux personnels : plus d'1 Md€ d'effort cumulé hors pensions sur 2009-2011

- Une augmentation des rémunérations de 173 M€ en 2009 et de 759 M€ cumulés sur 3 ans
- Un effort exceptionnel de 43 M€ en 2009 et de 252 M€ cumulés sur 2009-2011 en faveur des carrières
 - ▶ En 2009-2011, l'Etat consacre deux fois plus de moyens nouveaux sur les carrières par rapport à 2006-2008

A ces moyens nouveaux s'ajoute le financement des retraites :
+ 370 M€ en 2009

2. Favoriser la réussite des étudiants

Poursuite du plan licence : + 68 M€ par rapport à 2008
et + 730 M€ sur 2008-2012 au service de trois objectifs

- Faire de la licence un vrai diplôme national qualifiant d'insertion ou de poursuite d'études
- Diviser par deux le taux d'échec en première année en 5 ans
- Atteindre l'objectif de 50% d'une classe d'âge au niveau licence

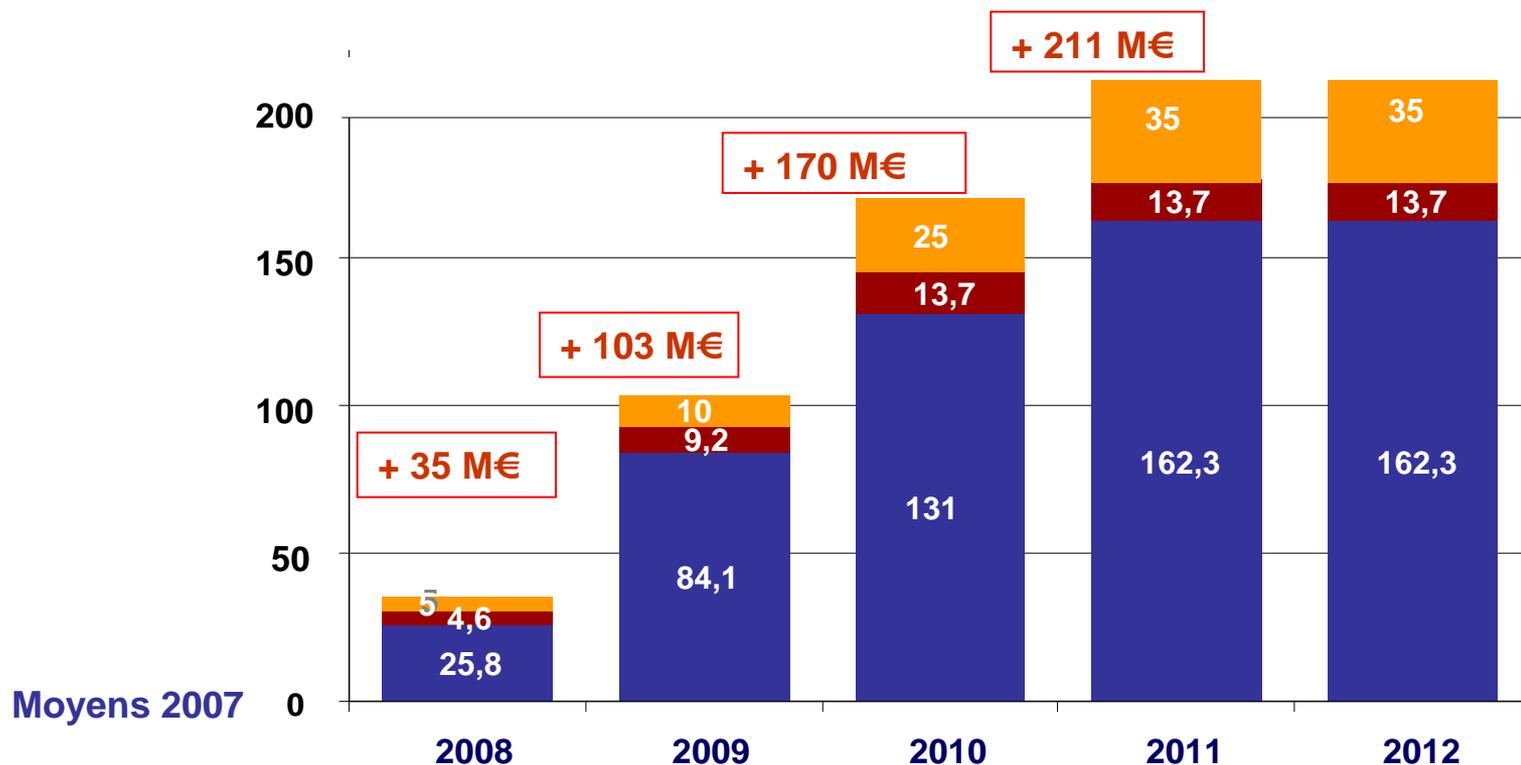
Un plan stratégique sur 3 ans

- **Un contenu de la licence universitaire rénové et des moyens destinés à**
 - ▶ Accompagner les universités dans la refonte de leur maquette en fonction de leurs publics cibles et de la qualité de leurs projets
 - ▶ Soutenir l'engagement des enseignants en matière de pilotage, d'encadrement, de tutorat, de cours
- **Un accueil et une entrée à l'université préparés : l'orientation active**
 - ▶ Assurer l'accueil des lycéens et l'information des étudiants
 - ▶ Faire monter en puissance les bureaux d'aide à l'insertion professionnelle
- **Les IUT et les STS au service de la réussite de tous les étudiants**
 - ▶ Amplifier et améliorer de l'accueil des bacheliers technologiques
 - ▶ Rénover la carte des formations

2. Favoriser la réussite des étudiants

Effort cumulé sur la période 2008-2012 : **+730 M€**

■ Heures supplémentaires en licence ■ Orientation active ■ Filières professionnelles



2. Favoriser la réussite des étudiants

Les aides au financement des études : + 58 M€ en 2009 et + 250 M€ d'effort supplémentaire cumulé sur 2009-2011 en faveur de la vie étudiante

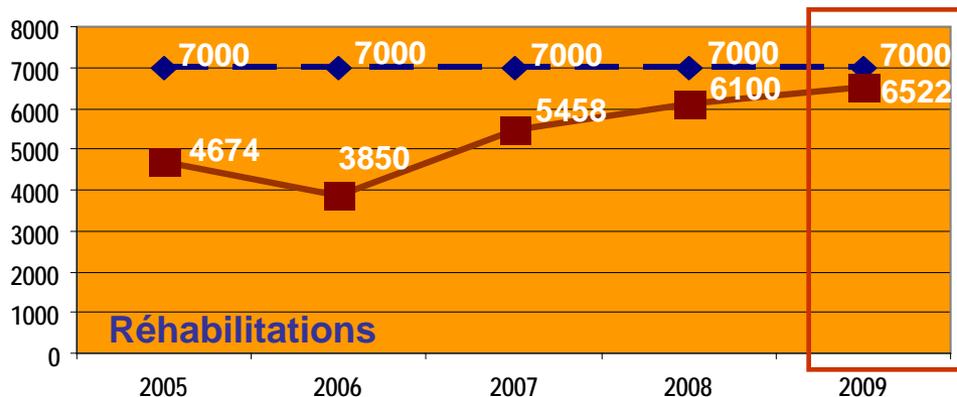
- Des moyens nouveaux en faveur des aides directes aux étudiants pour la rentrée 2008-2009 : + 19,5 M€

Bourses	Prêts	Aides d'urgence
<ul style="list-style-type: none">• Revalorisation des taux de bourses (+ 2,5%) et des plafonds (+ 3,2%)• 50 000 étudiants boursiers supplémentaires 2008-2009• Doublement du nombre des bourses à la mobilité (de 12 000 à 30 000)• Doublement du nombre des bourses au mérite entre septembre 2008 et septembre 2010	<ul style="list-style-type: none">• 60 000 prêts étudiants d'un montant moyen de 7 500 € en 2009• Des prêts accessibles à tous sans condition de ressources et sans caution parentale• L'Etat se porte garant pour l'étudiant en association avec les banques	<ul style="list-style-type: none">• Un fonds national d'aide d'urgence porté à 45 M€ (+ 12,5%)

2. Favoriser la réussite des étudiants

Logement et vie universitaire

- Améliorer l'hébergement des étudiants : une augmentation de 18% (+ 14,5 M€) des moyens dédiés au logement étudiant qui doit permettre d'accélérer la livraison de chambres réhabilitées et de logements neufs



—◆— Cible rapport Anciaux

—■— Réhabilitations réalisées

—◆— Cible rapport Anciaux

—■— Constructions réalisées

- Rénover les restaurants universitaires : + 6,5 M€
- Rendre accessibles et équiper des locaux universitaires pour les personnes handicapées : + 5 M€
- Renforcer les moyens du réseau des œuvres : + 10 M€

3. Permettre l'émergence d'établissements d'enseignement supérieur autonomes et puissants

Accompagnement du passage à l'autonomie: + 107 M€ en 2009 et + 563 M€ d'effort cumulé sur 2009-2011

- **Réforme du système d'allocation des moyens aux universités : + 91 M€ en 2009 et + 511 M€ d'effort cumulé sur 2009-2011 pour un système de financement qui doit**
 - ▶ garantir les missions de service public des universités : la majeure partie du financement doit être fondée sur l'activité réelle des établissements
 - ▶ valoriser la performance à travers :
 - un accroissement des crédits dédiés à la performance
 - un renouvellement des indicateurs de performance : insertion professionnelle, valeur ajoutée, évaluation de l'AERES
 - ▶ assurer la transparence du système de financement de l'enseignement supérieur
 - ▶ un système favorable pour toutes les universités, qui, en assurant une progression différenciée, a pour objectif d'atteindre la convergence entre les dotations.

- **Aide à la réorganisation pour le passage à l'autonomie : + 16 M€ en 2009 et + 52 M€ d'effort cumulé sur 2009-2011**
 - ▶ Rémunérer des personnels s'investissant dans le chantier autonomie
 - ▶ Financer les formations des personnels
 - ▶ Apporter un soutien technique (recours à des consultants, système d'information)

3. Permettre l'émergence d'établissements d'enseignement supérieur autonomes et puissants

Bâtir les campus universitaires de demain

- **Des crédits budgétaires : 1052 M€ d'autorisations d'engagement* dédiées à l'immobilier universitaire pour :**
 - ▶ honorer les engagements de l'Etat sur les Contrats de Projet Etat Région : dès 2009, l'Etat financera 100 % d'une annuité de contrat de projets (305 M€)
 - ▶ financer certaines opérations ciblées de grande ampleur (236 M€ en 2009) : Jussieu, Musée de l'Homme, Institut national d'histoire de l'art, bibliothèque nationale universitaire strasbourgeoise
 - ▶ préparer la dévolution des biens immobiliers aux universités : 7,5 M€ en 2009
 - ▶ financer un plan de mise en sécurité des locaux universitaires (67,5 M€ en 2009)

- **L'opération campus: 5 Mds€ issus de la cession d'une partie du capital d'EDF**
 - ▶ 10 campus sélectionnés pour leur ambition scientifique et leur rayonnement international, l'urgence immobilière et les projets présentés en termes de vie de campus
 - Les 10 campus : Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Montpellier, Paris, Paris-Aubervilliers, Saclay, Strasbourg, Toulouse
 - 39 universités, 650 000 étudiants concernés
 - ▶ Un capital abondé annuellement au titre des produit financier et qui augmente le potentiel de financement de l'opération campus (157 M€ en 2009)

- **Des moyens permettant de lancer un ensemble de nouveaux partenariats publics à côté de l'opération campus : 170 M€ en 2009 et 816 M€ sur 2009-2011**

** Moyens hors partenariats publics privés*

3. Permettre l'émergence d'établissements d'enseignement supérieur autonomes et puissants

Attirer de nouveaux financements pour l'enseignement supérieur :
+ 35 M€ en 2009 et + 210 M€ d'effort cumulé sur 2009-2011

- **Exonérations d'impôts (IS, IR, ISF) pour les versements en faveur**
 - ▶ des établissements d'enseignement supérieur
 - ▶ des fondations
 - ▶ des projets de thèses

Moyens dédiés aux autres établissements d'enseignement supérieur :
+ 24 M€ en 2009 et + 105 M€ d'effort cumulé sur 2009-2011

- **Etablissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : + 12 M€ en 2009**
 - ▶ la FNSP, Dauphine,
 - ▶ les établissements d'enseignement privé,
 - ▶ les écoles françaises à l'étranger
- **Etablissements relevant de la culture, de l'agriculture et de l'industrie:
+ 15 M€ en 2009**

4. Accompagner la recherche publique dans une stratégie d'excellence

Les moyens dédiés à la recherche publique : + 365 M€ en 2009 (+3,8%)

Des moyens 2009 ciblés :

- Accompagner la structuration des organismes en instituts
- Valoriser la performance dans le soutien de base des laboratoires
- Mettre l'accent sur des priorités nationales : STIC, sciences du vivant et environnement
- Honorer les contrats signés avec l'Etat

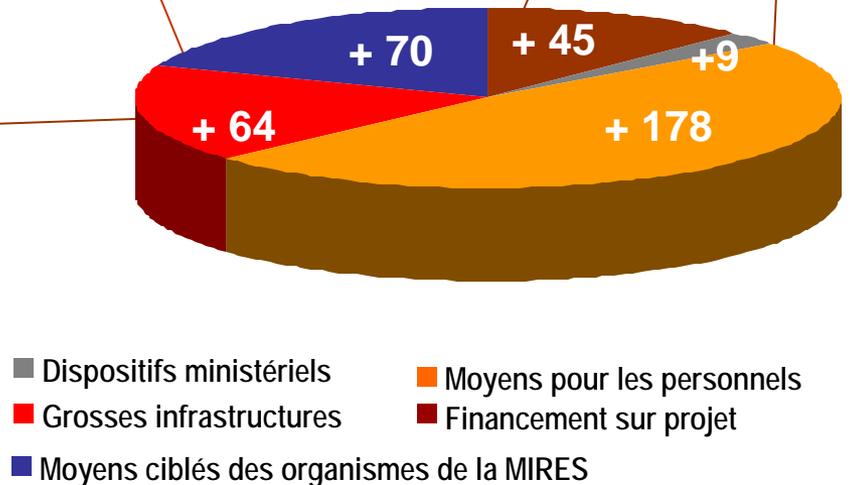
Grandes infrastructures de recherche :

- 258,5 M€ (+7,7 M€) consacrés aux très grandes infrastructures de recherche (X FEL, GENCI...)
- Des engagements internationaux tenus (+ 21 M€)
- Abondement des fonds démonstrateurs (+35 M€)

Des moyens 2009 en faveur des personnels des organismes :

- Rémunérations et carrières
- Financement des pensions

Financement sur projets



4. Accompagner la recherche publique dans une stratégie d'excellence

Une évolution moyenne des subventions aux organismes de la MIREs en 2009 de + 3,8%

	Subvention de l'Etat en 2008 (M€)	Evolution des moyens en 2009 (M€)	% d'évolution		Subvention de l'Etat en 2008 (M€)	Evolution des moyens en 2009 (M€)	% d'évolution
Organismes dont les moyens augmentent conformément à leur contrat							
CEA civil	961,5	11,1 *	1,2%	INRIA	152,1	8,9	5,8%
CNES	723,9	10,9	1,5%	IFP	180,8	3	1,7%
Augmentation des organismes n'ayant pas de contrat							
CNRS	2 416,0	112,0	4,6%	IRD	186,1	6,2	3,3%
INRA	634,0	30,2	4,8%	IFREMER	146,6	0,3	0,2%
INSERM	517,4	25,9	5,0%	CIRAD	130,9	0,5	0,4%
INED	15,2	0,6	4,1%	Institut Pasteur	48,9	1,6	3,3%
CEMAGREF	52,7	3,2	6,1%	IRSN	235,1	10,0	3,3%

* Le CEA disposera par ailleurs d'un surplus de dividendes d'AREVA de 15 M€ voté en 2008

- **Doivent être ajoutés à ces crédits des moyens qui seront répartis ultérieurement :**
 - ▶ + 13 M€ pour le chantier carrières
 - ▶ + 19,7 M€ de crédits destinés à soutenir des actions de recherche dans le domaine de l'environnement

4. Accompagner la recherche publique dans une stratégie d'excellence

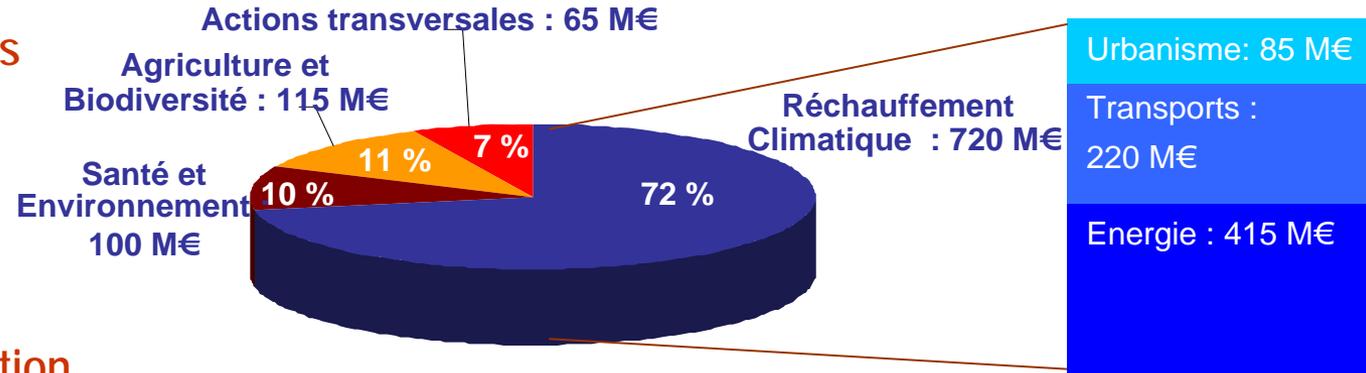
Zoom sur le Grenelle de l'environnement

1 Md€ supplémentaire sur 2009-2012 pour la recherche dans le domaine de l'environnement

Un comité opérationnel recherche a établi 4 grands domaines d'intervention et 4 outils d'intervention

4 grands domaines

Proportion des sommes allouées par domaine



4 outils d'intervention

- ▶ Un fonds créé à l'ADEME pour financer les démonstrateurs technologiques dans le domaine de l'énergie : 400 M€
- ▶ L'Agence nationale de la recherche, dont les programmes seront orientés plus spécifiquement vers les thématiques environnementales : 175 M€ dont 44 M€ en 2009
- ▶ Les organismes de recherche qui orienteront leurs efforts vers les problématiques environnementales et les plateformes technologiques : 283 M€ dont 68 M€ dès 2009
- ▶ Des appels à projets industriels pour accompagner la dynamique des écotechnologies et la recherche en aéronautique: 130 M€, dont 35 M€ dès 2009

4. Accompagner la recherche publique dans une stratégie d'excellence

3 évolutions majeures pour l'ANR

- **Une augmentation de 25% des programmes « blancs »**
 - ▶ Des programmes retenus sur la base de l'excellence qui laissent toute liberté à la créativité des chercheurs
 - ▶ Sans thématique imposée
 - ▶ Ils représenteront 35% des financements ANR, contre 28% aujourd'hui

- **Une augmentation de 45M€ des appels à projet pour les laboratoires publics**

- **Une nouvelle thématique prioritaire : l'environnement**

5. Donner une nouvelle dynamique à la recherche privée

Crédit impôt recherche : la réforme entrée en vigueur au 1er janvier 2008 est un facteur clé d'attractivité du site « France »

- Un outil d'encouragement au maintien sur le sol français des centres de recherche qui y sont aujourd'hui implantés
- Un outil d'attractivité des activités de recherche et développement actuellement conduites à l'étranger par des entreprises multinationales : la France aura désormais la fiscalité la plus avantageuse en Europe pour les centres de recherche
- Un outil de stimulation de l'effort d'innovation de nos PME : alors qu'elles engagent 19% des dépenses nationales de recherche et développement, la part du CIR qui reviendra aux PME après la réforme s'élèvera à 35%
- Un outil d'incitation renforcée aux contrats avec la recherche publique et à l'embauche de jeunes docteurs

5. Donner une nouvelle dynamique à la recherche privée

Crédit impôt recherche : la réforme 2008 va porter ses fruits sur la période triennale

- **Le CIR est simplifié car il n'est déterminé que par le volume de dépenses de R&D et plus par son évolution et son volume. Chaque entreprise peut le calculer facilement.**

- **Il est fortement amplifié**
 - ▶ Le taux de la réduction d'impôt accordé aux entreprises est porté à 30% pour une première tranche jusqu'à 100 M€ de dépenses de R&D. Pour les entreprises qui demandent à bénéficier du CIR pour la première fois, le taux de cette tranche est de 50% l'année d'entrée et de 40% l'année suivante.
 - ▶ Le montant de la créance du CIR va passer de 1,4 Md€ au titre de 2006 à environ 3,5 Mds€ au titre de 2008. Le montant de la dépense supplémentaire effectuée par l'Etat la première année devrait atteindre 620 M€.

- **Il n'est plus plafonné : au-delà du seuil de 100 M€, le taux passe à 5%**

5. Donner une nouvelle dynamique à la recherche privée

Un renforcement des liens avec la recherche publique

- **Des mesures incitatives**
 - ▶ Les activités de R&D confiées à des organismes de recherche publics ou à des universités sont retenues pour le double de leur montant dans l'assiette du CIR
 - ▶ Le plafond pour la prise en compte de ces dépenses va passer de 10 à 12 M€ à compter de 2008
 - ▶ La période pendant laquelle les dépenses de rémunération de docteurs nouvellement recrutés sont prises en compte pour le double de leur montant passe de 12 à 24 mois
 - ▶ La prise en compte du salaire d'un jeune docteur dans l'assiette du CIR va être multipliée par 4 pendant les 24 premiers mois du recrutement

- **Une enquête a été lancée et les premiers résultats montrent que les entreprises ont l'intention de développer leurs liens avec la recherche publique**
 - ▶ 20 à 25% des entreprises envisagent de recourir à la sous-traitance à des établissements de recherche
 - ▶ 15 à 33% des entreprises considèrent que le nouveau dispositif du CIR est favorable au recrutement de jeunes docteurs
 - ▶ Une évaluation exhaustive sera lancée pour évaluer la première année de mise en œuvre du dispositif